



Éoliennes flottantes en Méditerranée et leur raccordement - concertation post-débat public

Compte-rendu de la réunion de présentation et d'échanges
autour du projet de concertation post-EOS

Le 15 septembre - CPIE Bassin de Thau

PERSONNES PRESENTES

- Frédéric AUTRIC (Directeur de projet Eolien flottant en Méditerranée – DREAL Occitanie)
- Anouck RIO-BARCONNIERE (Chargée de mission Eolien flottant en Méditerranée - DREAL Occitanie)
- Yannick BOCQUENET (Responsable de projet Raccordement des parcs commerciaux - RTE)
- John BANDELIER (Kimiyo)
- Lucile JOUVE (Kimiyo)
- Agnès CAZEJUST (LABELBLEU) - visio
- Pauline CONSTANTIN (Institut Marin du Seaquarium) - visio
- Olivier LAHOUSSE (CPIE APIEU-Territoires de Montpellier) - visio
- Marion COMPTOUR (CPIE Bassin de Thau) - visio
- Laura LECOLLE (CPIE Bassin de Thau)



CONTEXTE

Suite au débat EOS organisé par la commission particulière du débat public (CPDP) de juillet à octobre 2021, le ministère de la transition écologique a décidé et annoncé en mars 2022 la poursuite des projets de mise en place de parcs d'éoliennes flottantes en Méditerranée, et de leur raccordement.

C'est l'Etat (via la DREAL Occitanie en tant que représentant local de l'Etat) et RTE qui sont en charge d'organiser la suite des opérations, soit une concertation post-débat public.

En parallèle, 3 garants (qui ont participé au débat EOS) ont été nommés par la CNDP et sont en lien avec la DREAL et RTE pour garantir la qualité de l'information et de la participation du public :

- Dominique DE LAUZIERES
- Antoine LANDEAU
- Arthur LAUNEAU

(En effet, la CNDP reste impliquée mais si elle n'est pas « organisatrice de la concertation » et veille jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique au respect du droit de chacun à l'information et à la participation).

Dans ce cadre, la DREAL Occitanie et RTE souhaitent pouvoir nouer des partenariats et mobiliser des acteurs socio-culturels de la façade, tout comme cela a été le cas durant le débat EOS (ce sont d'ailleurs les garants qui leur ont donné nos contacts).

L'objectif est que ces acteurs (dont nous faisons partie) puissent ouvrir des espaces de dialogue autour de la transition écologique et de la prise en compte de l'environnement / la biodiversité sur les territoires, afin à la fois d'informer mais aussi de recueillir la parole des citoyens.

Une réunion a donc été organisée pour présenter le projet et échanger autour de ces modalités de mise en œuvre.

LES MISSIONS DE LA DREAL & DE RTE

Sur les prochaines années, le projet va se découper en plusieurs phases :

- De maintenant à l'automne 2023 : en lien avec l'Etat (via la DREAL) et RTE
- De l'automne 2023 jusqu'à 2025-26 : en lien avec le développeur lauréat de l'appel d'offres
- A partir de 2027 : construction puis mise en service des parcs

Durant l'année à venir (précisément jusqu'à l'automne 2023), l'Etat et RTE vont donc porter le projet. Concrètement, voici les différentes actions qui vont se passer en parallèle les unes des autres :

- Le cahier des charges de l'appel d'offres est en train d'être élaboré (dialogue concurrentiel avec les futurs candidats sur certains aspects)
- Des études techniques et environnementales vont être menées (elles dureront au-delà de l'automne 2023 pour certaines) pour assurer le dérisquage du projet. Elles seront réalisées par des bureaux d'études, suivant des protocoles précis.
- Un travail autour de la localisation précise des parcs va être mené (actuellement, 3 zones ont été présélectionnées, il ne devra en rester que 2. Ces zones vont aussi être rétrécies, elles sont pour le moment bien plus grandes que les zones finales où seront construits les parcs).
- Une concertation post-débat va être organisée.

➔ **C'est sur la dernière action, et peut-être aussi sur le volet « localisation des parcs », que l'Etat et RTE souhaitent que nous participions.**



En parallèle de cela, les candidats pour la construction des futurs parcs (= futurs développeurs) ont été présélectionnés.

L'Appel d'Offre sera lancé à la fin du premier trimestre 2023 au plus tard.

Le lauréat (le développeur, qui aura en charge le développement des parcs jusqu'à leur démantèlement) sera connu à l'automne 2023, et c'est avec lui et RTE que la concertation continuera par la suite. A la fin de cette seconde phase de concertation s'ouvrira une enquête publique.

Sur un calendrier pas très différent de celui de la concertation post-débat EOS, une concertation nationale sera menée sur le modèle énergétique français.

La concertation post-débat n'a donc pas vocation à aborder les thématiques de sobriété énergétique, mix énergétique etc.

Mais si ces thématiques sont abordées par les citoyens, il sera possible de les orienter vers le débat national.

LE PROJET UN PEU PLUS DANS LE DETAIL

Pour rappel, le cadre général de l'action est le suivant : *la DREAL Occitanie et RTE souhaitent pouvoir nouer des partenariats et mobiliser des acteurs socio-culturels de la façade, tout comme cela a été le cas durant le débat EOS. L'objectif est d'ouvrir des espaces de dialogue autour de la transition écologique et de la prise en compte de l'environnement / la biodiversité sur les territoires, afin à la fois d'informer mais aussi de recueillir la parole des citoyens.*

Cette phase s'appelle « concertation », tout comme celle d'avant s'appelait « débat public », mais il n'est pas obligatoire qu'elle soit réellement une concertation au sens où nous l'entendons et comme nous en menons.

Il n'est pas encore acté que la partie « recueils de paroles auprès des citoyens » ait bien lieu, ni comment le cas échéant.

Il est possible que cette phase de concertation post-débat soit en fait plutôt informative. En effet, réglementairement, il n'y a pas de cadre obligeant le recueil de l'opinion des citoyens et définissant une manière de l'utiliser pour le projet.

Il pourra être possible de faire ces recueils, mais ils constitueront uniquement des éléments « en plus », que la DREAL et RTE pourront mettre à disposition du futur développeur en lui préconisant de les utiliser.

Si le projet reste une campagne à visée informative, l'objectif sera d'informer le public du projet, du contexte général, de ce qui a été acté pour le moment, de ce qui va se passer et de pouvoir répondre à leurs éventuelles questions (dans une certaine limite, l'idée étant de bien connaître le contexte et le projet, mais pas de se revendiquer experts).

- ➔ Ainsi, au travers de cette campagne, l'objectif est de mettre en place des actions pour que les citoyens découvrent et s'approprient le projet, mais aussi possiblement de recueillir des remontées du terrain pour que cela bénéficie au plus grand nombre.

- ➔ La DREAL et RTE reviendront vers nous très prochainement pour nous donner plus de détails sur leurs attendus pour les actions à mener sur le terrain.



LE CALENDRIER PREVU DANS LES GRANDES LIGNES

En fonction des actions qui seront définies et des éléments à préparer/construire, les actions de terrain pourront démarrer plus ou moins rapidement.

Quoi qu'il en soit, l'idée est que l'équipe projet puisse être opérationnelle pour janvier 2023 au plus tard, pour des actions jusqu'à l'automne.

DES EXEMPLES D' ACTIONS PROCHES AILLEURS EN FRANCE

En Bretagne, suite au débat public qui a été mené, voici le type d'actions réalisées actuellement sur la phase de concertation post-débat (qui correspond à celle sur laquelle nous sommes sollicités) :

- Exposition en parallèle de moments animés par les services de l'Etat
- Exposition dans un centre commercial
- Stands lors d'événements grand public
- Animations auprès des scolaires

Les actions sont informatives, il n'y a pas de recueil de paroles clairement affiché.

DES ELEMENTS EN QUESTION

Plusieurs éléments du projet restent encore en question. Il sera important qu'ils soient éclaircis avant que nous puissions nous positionner définitivement sur notre participation au projet mais aussi le cas échéant pour que nous puissions l'organiser au mieux :

- **Les objectifs précis du projet ?**

Est-ce un projet à visée uniquement informative, ou est ce qu'il est attendu aussi des phases de concertation ? De recueil de paroles ? Autre ?

- **Les attendus et les rendus ?**

Qu'allons-nous devoir produire ? Quel(s) type(s) de supports ? Quel(s) type(s) de données ? Faut-il que nous prévoyons un questionnaire type par exemple ?

- **La possibilité d'échelonner quelques actions ?**

Si cela semble pertinent, est ce qu'il est possible de commencer certaines actions avant d'autres, et ainsi de les échelonner dans le temps ?

- **Le budget de l'action ?**

Quel budget nous sera alloué ?

Pouvons-nous à minima avoir une idée générale ? Plutôt 10 000 ? 50 000 ? Plus ? Moins ?